

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Bégin tenue le 5 mai 2025 à 19h30, au lieu habituel des sessions dudit conseil sis au 126, rue Brassard à Bégin.

Sont présents:

M. Jean-Philippe Villeneuve – conseiller au siège 1
Mme Caroline Audet – conseillère au siège 2
M. Stécy Potvin – conseiller au siège 3
M. Ghislain Bouchard – conseiller au siège 4
M. Alexandre Germain – conseiller au siège 5
M. Raynald Pearson – conseiller au siège 6

Assiste également à cette séance :

Mme Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après vérification du quorum, sous la présidence du maire Monsieur Gérald Savard, la séance ordinaire est ouverte à 19h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2025

4. Correspondance

5. Finances

5.1 Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer

5.2 Autorisation de paiement – audit de fin d'exercice – Raymond Chabot
Grant Thornton – facture 2996041

6. Direction générale et ressources humaines

6.1 Programme RénoRégion – demande au gouvernement du Québec

6.2 Participation au programme – Performance énergétique et décarbonisation

7. Travaux publics et hygiène du milieu

7.1 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – travaux de rapiéçage manuel

7.2 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – travaux de rapiéçage mécanisé

7.3 Autorisation d'aller en appel d'offres public – contrat de déneigement

7.4 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – réfection des toitures de l'édifice municipal et du CPE

7.5 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – patio et toit - salle communautaire

7.6 Participation financière – dégagement printanier du chemin du Lac-à-L'Ours

8. Urbanisme et environnement

9. Loisirs, culture et parcs

9.1 Autorisation – Parade de la Fête nationale des Québécois

10. Sécurité publique

10.1 Requête citoyenne – affiche rue Lemieux

11. Règlements

11.1 Adoption du règlement 25-400 – règlement modifiant le règlement de zonage 15-288 afin d'ajouter l'usage « établissements scolaires et de culte » à l'intérieur de la zone 116 Pr

12. Points d'information des conseillers

13. Divers

13.1 Autorisation d’aller en appel de propositions pour la vente des anciens
APRIAS du Service incendie de Bégin

14. Période de questions

15. Clôture et levée de la séance ordinaire.

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Audet
APPUYÉE PAR M. Jean-Philippe Villeneuve
IL EST RÉSOLU

25-05-076 **D’ADOPTER** l’ordre du jour de la présente séance tel que lu.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 7 avril 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu dépôt de procès-verbal du 7 avril 2025 par la directrice générale et greffière-trésorière dans les délais fixés par la loi, celle-ci est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE M. Alexandre Germain
APPUYÉ PAR M. Stécy Potvin
IL EST RÉSOLU

25-05-077 **D’APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 tel que rédigé et déposé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4. CORRESPONDANCE

4.1 Reçu par courriel le 4 mars, une lettre de la ministre des Affaires municipales concernant une aide financière à même la TECQ au montant de 75 000 \$ pour financer les travaux sur les infrastructures culturelles, communautaires, sportives, de loisir et touristiques et celles à vocation municipales.

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer

ATTENDU QUE le comité des finances a pris connaissance de la liste des comptes à payer, des comptes déjà payés et du salaire des employés et élus pour le mois d’avril 2025, et s’en déclare satisfait ;

ATTENDU QU’il y a lieu de les accepter, et d’autoriser le paiement des montants suivants :

Liste des comptes à payer	45 947.04 \$
Comptes déjà payés	10 133.65 \$
Salaire des employés et élus	21 820.39 \$

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Audet
APPUYÉE PAR M. Ghislain Bouchard
IL EST RÉSOLU

25-05-078 **QUE** le conseil municipal approuve la liste compte à payer, la liste des comptes déjà payés ainsi que le salaire des employés et élus totalisant 77 901.08 \$.

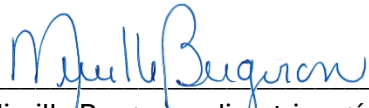
QUE ces documents soient annexés et fassent partie intégrante de ce procès-verbal.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à payer lesdits comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité de Bégin dispose des crédits suffisants pour les dépenses précitées.


Mireille Bergeron, directrice générale

5.2 Autorisation de paiement – audit de fin d'exercice – Raymond Chabot Grant Thornton – facture 2996041

ATTENDU que le conseil municipal de Bégin a nommé par la résolution 24-08-117 la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur pour l'exercice financier se terminant au 2024 ;

ATTENDU que le montant total du mandat sans extra s'élève à 24 128 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU que la deuxième facture pour le mandat d'audit de fin d'exercice pour l'année 2024 s'élève à 7 350 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Audet
APPUYÉE PAR M. Stécy Potvin
IL EST RÉSOLU

25-05-079 **D'AUTORISER** le paiement de la facture portant le numéro 2996041 au montant de 7 350 \$ plus les taxes applicables

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

6.1 Abolition du Programme RénoRégion

La municipalité de Bégin demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n’y a aucun logement abordable ou encore moins d’habitations à loyer modique ;

CONSIDÉRANT QU’il y a plus de mille familles sur les listes d’attente des MRC du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d’appartements modulaires de 24 à 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l’Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;

CONSIDÉRANT QUE bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l’État québécois et qu’il ne représente que 0.0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction de nouveaux logements promus par la ministre ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l’an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d’augmenter l’efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE l’abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Villeneuve
APPUYÉ PAR M. Stécy Potvin
IL EST RÉSOLU

25-05-080

DE demander au premier ministre, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l’Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à assurer son financement à long terme.

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

QUE cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes : M. François Legault premier ministre ; Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation ; M. Éric Girard, ministre des Finances ; M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale ; Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement ; Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de

logement ; M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec ; M. François Tremblay, député de Dubuc et M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Participation au programme – Performance énergétique et décarbonisation

Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après appelée la « **FQM** ») a lancé Éco Énergie 360, soit un programme de décarbonisation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme Éco énergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise ne place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bégin a pris connaissance d programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bégin désire manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard de ces actifs doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bégin comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM pour l'exécution du projet selon les paramètres du programme Éco Énergie 60 conformément aux diverses dispositions légales applicables, le cas échéant ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE M. Raynald Pearson
APPUYÉ PAR M. Jean-Philippe Villeneuve
IL EST RÉSOLU

25-05-081 **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Bégin déclare son intérêt au programme Éco Énergie 360.

QUE la Municipalité de Bégin autorise la direction générale à :

- signer l'autorisation de collecte de données et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;
- effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tout document afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Autorisation d’aller en appel d’offres sur invitation – travaux de rapiéçage manuel

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Audet
APPUYÉE PAR M. Alexandre Germain
IL EST RÉSOLU

- 25-05-082 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d’offres sur invitation pour les travaux de rapiéçage manuel 2025 pour un minimum de 50 tonnes tel que prévu au règlement portant sur la gestion contractuelle de la municipalité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.2 Autorisation d’aller en appel d’offres sur invitation – travaux de rapiéçage mécanisé

SUR UNE PROPOSITION DE M. Stécy Potvin
APPUYÉ PAR Mme Caroline Audet
IL EST RÉSOLU

- 25-05-083 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d’offres sur invitation pour les travaux de rapiéçage mécanisé 2025 pour un minimum de 300 tonnes tel que prévu au règlement portant sur la gestion contractuelle de la municipalité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.3 Autorisation d’aller en appel d’offres public – contrat de déneigement

SUR UNE PROPOSITION DE M. Alexandre Germain
APPUYÉ PAR M. Stécy Potvin
IL EST RÉSOLU

- 25-05-084 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d’offres public pour le contrat de déneigement du réseau routier municipal pour les hivers 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028 avec deux années optionnelles pour 2028-2029 et 2029-2030

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.4 Autorisation d’aller en appel d’offres sur invitation – réfection des toitures de l’édifice municipal et du CPE

SUR UNE PROPOSITION DE M. Raynald Pearson
APPUYÉ PAR Mme Caroline Audet
IL EST RÉSOLU

- 25-05-085 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d’offres sur invitation pour la réfection des toitures de l’édifice municipal et du CPE.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.5 Autorisation d’aller en appel d’offres sur invitation –patio et toit - salle communautaire

SUR UNE PROPOSITION DE M. Stécy Potvin
APPUYÉ PAR M. Alexandre Germain
IL EST RÉSOLU

25-05-086 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d’offres sur invitation pour la construction du patio et du toit à la salle communautaire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

7.6 Participation financière – dégagement printanier du chemin du lac-à-l’Ours

SUR UNE PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Villeneuve
APPUYÉ PAR M. Raynald Pearson
IL EST RÉSOLU

25-05-087 **DE** verser une compensation de 300 \$ au Club de motoneige Caribou-Conscrits pour le dégagement printanier du chemin du Lac-à-l’Ours.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9 LOISIRS, CULTURE ET PARCS

9.1 Autorisation – Parade de la Fête nationale des Québécois

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Caroline Audet
APPUYÉE PAR M. Alexandre Germain
IL EST RÉSOLU

25-05-088 **D’AUTORISER** la CAIR et son comité de mobilisation à tenir le défilé de la Saint-Jean-Baptiste dans les rues de la municipalité le 23 juin prochain.

QUE le conseil municipal souhaite à toute l’organisation un bon succès dans la tenue de cet événement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

10 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Requête citoyenne – affiche sécurité rue Lemieux

SUR UNE PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Villeneuve
APPUYÉ PAR Mme Caroline Audet
IL EST RÉSOLU

25-05-089 **D’AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à l’achat et l’installation d’une affiche « attention à nos enfants » sur la rue Lemieux.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

11 RÈGLEMENTS

11.1 Adoption du règlement 25-400 - règlement modifiant le règlement de zonage 15-288 afin d’ajouter l’usage « établissements scolaires et de culte » à l’intérieur de la zone 116 Pr

CONSIDÉRANT QUE l’avis de motion donné aux fins des présentes le 3 mars 2025 et le dépôt et la présentation faits lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du premier projet de règlement 25-400 lors de l'assemblée de conseil du 3 mars 2025 et la consultation publique tenue le 7 avril 2025 à 19h15 ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption sans changement du second projet de règlement le 7 avril 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE M. Raynald Pearson
APPUYÉ PAR M. Alexandre Germain
IL EST RÉSOLU

25-05-090 **QUE** le conseil municipal adopte le règlement 25-400 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 15-288 afin d'ajouter l'usage « établissements scolaires et de culte » à l'intérieur de la zone 116 Pr.

QUE le texte du projet de règlement numéro 25-400 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 POINTS D'INFORMATION DES CONSEILLERS

Messieurs les conseillers informent les personnes présentes sur certains dossiers et sur les activités auxquelles ils ont participé au cours du mois d'avril 2025.

13 DIVERS

13.1 Autorisation d'aller en appel de proposition pour la vente des anciens APRIAS du Service incendie de Bégin

SUR UNE PROPOSITION DEM. Stécy Potvin
APPUYÉ PAR M. Jean-Philippe Villeneuve
IL EST RÉSOLU

25-05-091 **D'AUTORISER** la directrice générale, Mme Mireille Bergeron, à procéder à un appel d'offre de proposition pour la vente des anciens APRIAS (7 APRIAS et 21 bouteilles et 1 APRIA pour les pièces) du Service incendie de Bégin auprès de deux entreprises intéressées.

QUE le montant initial pour l'appel de proposition soit fixé à 3 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

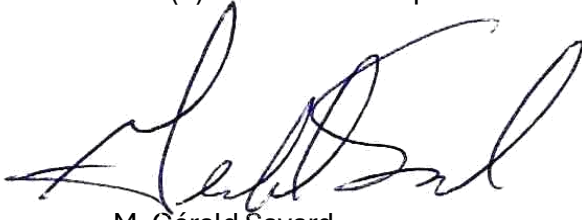
Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 45. Trois (3) citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 20 h 01.

15 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-05-092 Les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Alexandre Germain et résolu que la séance soit levée à 20 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Gérald Savard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



M. Gérald Savard
Maire



Mme Mireille Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière